

Sylvain ROBERT

Maire de Lens Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux services publics et ressources internes Sestion des Assemblées – Elections - Droit de la personne et de la famille

Affaire suivie par Mme Sue-Ellen LANGLAIS 03 21 69 86 13 / slanglais@mairie-lens.fr

Réf : SL/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 17 NOVEMBRE 2022

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022 – 18H00

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 9 novembre 2022.

Etaient présents: MM. ROBERT et HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, MM. CECAK et OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, MM. DAUBRESSE et REAL, Mmes MASSET et BRASSART, M. HOJNATZKI, Mmes GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH et CLAVET.

<u>Etaient excusés</u>: Mme LEFEBVRE ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. DUCASTEL et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Etaient absents: MM. DESMARETZ et BERNA n'ayant pas donné de pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JACKOWSKI, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022

DELIBERATIONS APPROBATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations :

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

1 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Adoptée)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

2 - ACTUALISATION DES LONGUEURS DE VOIRIES COMMUNALES (Adoptée)

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

- 3 ACCUEIL DE STAGIAIRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DUO DAY (Adoptée)
- 4 APPRENTISSAGE PUBLIC AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX MODIFICATIONS (Adoptée)
- 5 FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE REVERSEMENT (Adoptée)
- 6 PERSONNEL RECOURS A DES VACATAIRES (Adoptée)

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

- 7 UTILISATION DES DEPENSES IMPREVUES BUDGET 2022 (Adoptée)
- 8 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2022 (Adoptée)
- 9 SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES ANNEE 2022 (Adoptée)
- 10 GARANTIE D'EMPRUNT A PAS DE CALAIS HABITAT REAMENAGEMENT(Adoptée)
- 11 QUESTIONS ORALES (AUCUNE)